Amundi MSCI New Energy UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire

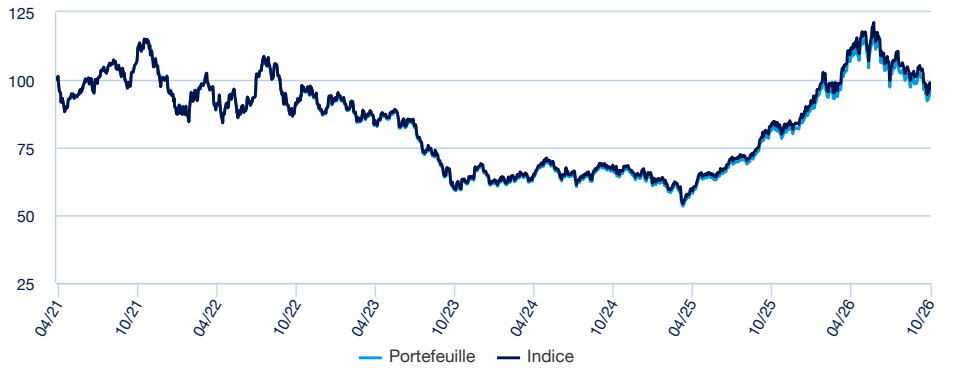
31/10/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Filtered (l' « Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD) tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence. Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds. L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficience énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG. L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs). La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale. Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur https://amundietf.com/. Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG. Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées. Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com). Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplication directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplication de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres. L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundietf.com. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundietf.com. En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	21,15%	19,10%	21,10%	20,96%
Volatilité de l'indice	21,19%	19,12%	21,15%	21,01%
Tracking Error ex-post	0,09%	0,14%	0,28%	0,27%
Ratio de sharpe	0,57	0,66	-0,26	-0,14

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 23/04/2021
Portefeuille	15,18%	-5,06%	-7,70%	14,13%	58,77%	-15,65%	-5,82%
Indice	15,73%	-5,01%	-7,57%	14,82%	61,67%	-13,63%	-3,32%
Ecart	-0,55%	-0,05%	-0,13%	-0,69%	-2,90%	-2,02%	-2,50%

Notation Morningstar ©

Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**

Catégorie Morningstar © :
EAA FUND THEMATIC EQUITY ALTERNATIVE ENERGY

Date de notation : **30/09/2026**

Nombre de fonds de la catégorie : **237**

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	28,63%	-6,85%	-21,73%	-13,17%	-
Indice	29,36%	-6,27%	-21,32%	-12,53%	-
Ecart	-0,73%	-0,58%	-0,41%	-0,64%	-

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi MSCI New Energy UCITS ETF Acc

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Les parts sont exposées à un risque de change dans la mesure ou les composants de l'Indicateur de Référence peuvent être libellés dans des devises différentes de celle des parts et/ou si les parts sont listées sur certains marchés dans des devises différentes. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**C : 18,84 EUR (30/10/2026)**
Actif géré	**1 002,44 (millions EUR ; 30/10/2026)**
Code ISIN	**C : FR0014002CG3**
Code Reuters	**C : LP68655221**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% MSCI ACWI IMI NEW ENERGY FILTERED**
Affectation des sommes distribuables	**Capitalisation**
Eligibilité	Compte-titres, Assurance-vie
Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création du compartiment/OPC	09/05/2019
Date de création de la classe	23/04/2021
VL de lancement	20,00 (EUR ; 23/04/2021)
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 18:30
Clôture fiscale	Octobre
Commission de surperformance	Non
Historique de l'indice de référence	25/11/2021 : 100.00% MSCI ACWI IMI NEW ENERGY FILTERED 09/10/2007 : 100.00% WORLD ALTERNATIVE ENERGY TOTAL RETURN INDEX

Amundi MSCI New Energy UCITS ETF Acc

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **International**

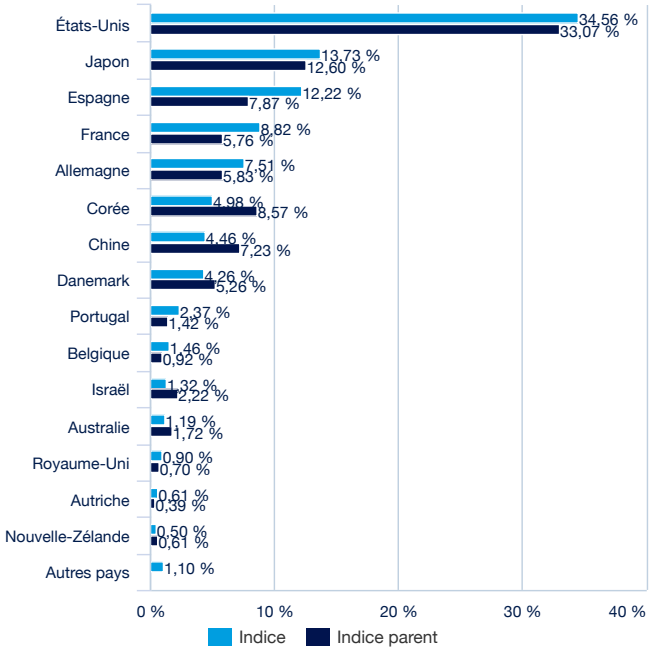
Nombre de valeurs : **95**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)	% d'actifs (Indice parent)
IBERDROLA SA	10,50%	6,62%
SCHNEIDER ELECT SE	8,82%	5,69%
NEXTERA ENERGY INC	8,64%	5,57%
GE VERNOVA INC	8,31%	5,35%
MURATA MANUFACT	8,18%	6,40%
SIEMENS ENERGY AG	7,41%	4,77%
EXELON CORP	5,43%	2,78%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	3,19%	4,25%
SAMSUNG SDI CO LTD	2,82%	3,75%
EDISON INTERNATIONAL	2,65%	1,41%
Total	**65,94%**	**46,58%**

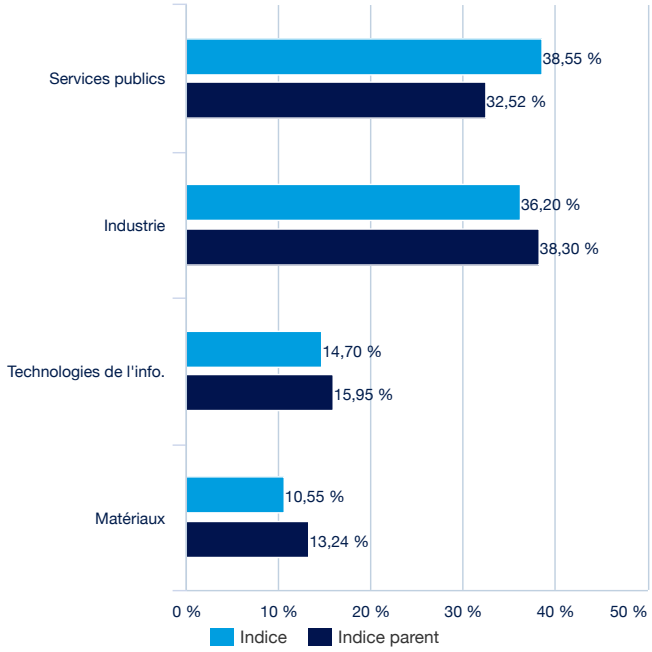
Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Indice	Indice parent
Note Globale	7,78	7,46
Environnement	7,11	6,83
Social	4,89	4,91
Gouvernance	6,41	6,29

Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise .

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«E» pour Environnement (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

«S» pour Social (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

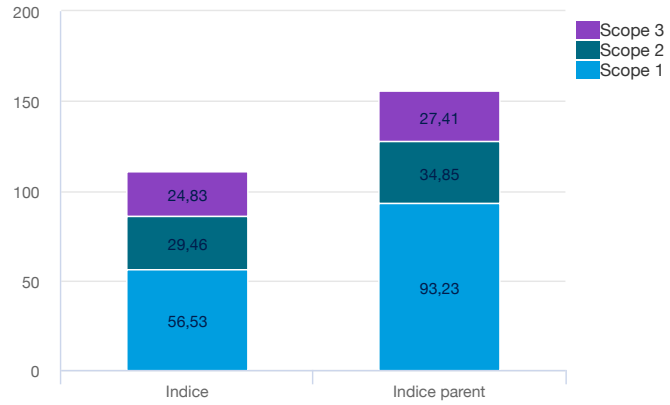
«G» pour Gouvernance (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone

Empreinte carbone par million d'euros investis

	Indice	Indice parent
Total en tCO2 / M€ (Indice/Indice parent) :	110,82	155,73



Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis.
Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Source : Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Euronext Paris	EUR	NRJC FP	NRJCEUIV	NRJC.PA	NRJCEURINAV=SOLA
LSE	USD	NRJC LN	NRJCUSIV	NRJC.L	NRJCUSDINAV=SOLA
Bolsa Mexicana de Valores	MXN	NRJCN MM	-	-	-
Euronext Milan	EUR	NRJC IM	NRJCEUIV	NRJC.MI	NRJCEURINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT. BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Multi Units France, SICAV de droit français, RCS 441 298 163, située au 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, et gérée par Amundi Asset Management

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.
Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV). S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.